



Consultations particulières et auditions publiques sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes

par Isabelle Therrien et Natalie Aubry,
Conseillères pédagogiques
au Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire

Mémoire présenté dans le cadre de la commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes

Le 13 décembre 2024

1- Présentation

Qu'est-ce que le RÉCIT

Le RÉCIT est un **RÉ**seau axé sur le développement des **Comp**étences des élèves par l'**Intégration** des **Technologies**. C'est principalement par la formation, le soutien et l'accompagnement du personnel enseignant que le RÉCIT réalise ce mandat, tout en développant une culture de réseau et de partage. Il s'agit d'une structure qui regroupe plus de 325 personnes-ressources réparties dans :

- **73 services locaux** à la formation générale des jeunes (1 service par centre de services scolaire et 1 pour les établissements d'enseignement privés);
- **17 services régionaux** à la formation générale des adultes (1 service par région administrative, 1 pour la communauté anglophone et 1 service pour les Premières Nations et Inuits);
- **15 services nationaux** qui assurent un soutien particulier :
 - en lien avec un domaine d'apprentissage du *Programme de formation de l'école québécoise* (arts, développement personnel et professionnel, langues, mathématique, science et technologie, univers social, projet intégrateur, programmation, entre autres);
 - ou pour une clientèle scolaire ciblée (adaptation scolaire, **éducation préscolaire**, formation générale des adultes, formation professionnelle et services à la communauté anglophone).

Le RÉCIT est soutenu financièrement par le ministère de l'Éducation (MÉQ). Les centres de services scolaires (ou la Fédération des établissements d'enseignement privés pour ce service) assurent la gestion des personnes-ressources du RÉCIT et déterminent les priorités d'action. Le MÉQ contribue aussi au développement de la culture de réseau, en favorisant la formation par les pairs et le partage d'expertise. **Le mandat du RÉCIT se résume en quatre points :**

- la formation, en présence ou à distance, nécessaire pour utiliser efficacement les TIC à des fins d'enseignement et d'apprentissage dans les différents domaines;
- l'accompagnement requis pour la mise en œuvre de projets pédagogiques utilisant les TIC;
- la culture de réseau, qui favorise la formation par les pairs et le partage d'expertise;
- la recherche et le développement (veille) afin de suivre l'évolution des besoins du personnel scolaire et de l'apport des TIC en éducation.

Qu'est-ce que le Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire

Le service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire, quant à lui, est composé de deux conseillères pédagogiques en intégration du numérique qui travaillent en collaboration avec les autres professionnels du RÉCIT et les membres de la Direction du développement de la culture numérique (DDCN) depuis l'année 2000-2001.

Pour répondre au mandat du RÉCIT, ces deux conseillères pédagogiques alimentent [un site Internet](#) en y déposant des ressources de toutes sortes qui ont pour but de soutenir l'utilisation des outils numériques dans les classes de l'éducation préscolaire à travers tout le Québec.

Ce site Internet du Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire contient plus de 750 pages. Dans la dernière année, plus de 290 000 visiteurs venant de partout dans le monde l'ont consulté pour trouver des ressources numériques pédagogiques et gratuites. C'est un exemple de la culture de réseau, car il favorise la mise en commun des ressources développées par les différents services du RÉCIT. Il propose des situations d'apprentissage clé en main pour les enseignantes, des ressources pour développer l'autonomie des enfants, des activités selon différentes thématiques et bien plus!

À l'instar des autres services RÉCIT, les conseillères pédagogiques à l'intégration du numérique du Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire accompagnent des enseignantes en classe et donnent de la formation et du soutien afin que les titulaires s'approprient des outils numériques qui pourront enrichir et varier leurs interventions et leur enseignement. En plus de se déplacer dans différents centres de services scolaires du Québec pour animer des journées de type « mains sur les touches », elles offrent des ateliers lors de nombreux événements nationaux, tels que la [JNÉ](#) (Journée du Numérique en Éducation et en enseignement supérieur, le congrès de l'[AÉPQ](#) (Association de l'Éducation Préscolaire du Québec) ou le colloque de l'[AQUOPS](#) (Association Québécoise des Utilisateurs d'Outils technologiques à des fins Pédagogiques et Sociales). De plus, elles se rendent dans les universités pour sensibiliser les futurs enseignants à l'utilisation adéquate du numérique et leur faire connaître les ressources du milieu.

Durant ces présentations et ces ateliers, les animatrices font des liens avec [le Programme-cycle de l'éducation préscolaire](#) ainsi qu'avec le [Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur](#).

Les conseillères pédagogiques font aussi une veille technologique et diffusent des nouveautés sur le site, mais aussi via une infolettre mensuelle (1746 abonnés), dans un groupe [Facebook](#) (10000 membres) et sur [une chaîne YouTube](#) où elles déposent, entre autres, des tutoriels vidéos qu'elles produisent.

De plus, elles écrivent quatre chroniques par année dans [la Revue professionnelle de l'Association de l'éducation préscolaire](#) et initient ou collaborent à plusieurs communautés de pratiques ou d'apprentissages dans différents centres de services scolaires.

Finalement, notons que depuis ses débuts, le Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire travaille en étroite collaboration avec le monde de la recherche universitaire. Voici un aperçu des plus grandes recherches auxquelles il a participé :

- [CAP sur le TNI](#) : Le projet CAP TNI est né en 2012 d'un partenariat entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR) et le

Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire. Ce projet a pris la forme entre 2012 et 2015 d'une communauté d'apprentissage réunissant des enseignants de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire, des chercheuses et des conseillers pédagogiques intéressés par un même objet : l'utilisation collaborative du TNI par les élèves. Dans sa deuxième phase, soit entre 2015 et 2018, il a permis de réunir d'autres enseignants à l'éducation préscolaire, leur stagiaires de deuxième année de l'UQAM avec des chercheurs et des conseillers pédagogiques du CSSDHR et du Centre de Services scolaire de Montréal.

- [CAP robotique](#) : Ce projet est également issu d'un partenariat entre le Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire, le CSS des Hautes-Rivières (CSDHR) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a permis de réunir huit enseignantes à l'éducation préscolaire, deux conseillères pédagogiques et une chercheuse intéressées par un même objet : développer la collaboration et la construction de connaissances chez les enfants à l'éducation préscolaire par la programmation et la robotique.

Et voici les articles les plus récents parus dans des revues de recherche :

- [La littératie multimodale à l'éducation préscolaire grâce à la création de balados sur la tablette numérique](#), M'multimodalité(s) : revue de recherche en littératie médiatique multimodale, 2024
- [Développement de compétences dites du 21^e-siècle chez les enfants à l'éducation préscolaire grâce à la programmation et la robotique : une recherche-action](#), Revue hybride de l'éducation, Vol. 5 No. 2, 2022
- [Publications et communications](#) en lien avec CAP sur le TNI

2- Exposé général

Dans un contexte marqué par l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle et par la multiplications d'articles et de recherches médiatiques qui tendent à diaboliser les écrans, nous sommes heureuses d'avoir l'occasion d'exprimer notre position et nos préoccupations face à cet enjeu de société qu'est l'impact des écrans sur les jeunes. Fortes de notre expérience de plus de vingt ans chacune en tant qu'enseignantes puis en tant que conseillères pédagogiques spécialisées en intégration du numérique à l'éducation préscolaire, nous croyons fermement à l'importance d'initier les tout-petits aux outils numériques adaptés à leur âge. Selon nous, interdire totalement les écrans ne ferait qu'attiser la convoitise et risquerait d'encourager une utilisation inappropriée des outils pourtant devenus indispensables dans notre société moderne.

Évidemment, les écrans ne doivent pas remplacer les interactions avec les adultes et les autres enfants ni avec les jouets dits « traditionnels ». Par contre, nous pensons que l'interactivité qu'offre, par exemple, le tableau numérique ou la tablette, peut contribuer à offrir des sources de stimulation variées et permettre un enseignement plus actuel.

Bien que nous soyons sensibles aux risques liés à l'usage abusif des écrans, surtout chez les jeunes enfants, il est clair qu'ils ne disparaîtront pas de notre environnement. Selon nous, il est alors du devoir des adultes d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge afin qu'ils apprennent à utiliser les outils numériques de façon éthique et responsable et cela passe entre autres par l'école. Le mandat des adultes et des professionnels est de former les citoyens de demain en les éduquant et non en créant des interdictions.

De plus, tel que prescrit par le cadre de référence de la compétence numérique, les enfants et les enseignants doivent développer leur autonomie lorsqu'ils utilisent le numérique dans un contexte pédagogique ou professionnel et même dans la vie de tous les jours. Les activités offertes s'inscrivent alors dans les 12 dimensions abordées dans ce *Cadre*¹. On ne peut atteindre ces objectifs sans utiliser les écrans et ce, dès la maternelle.

Il ne faut pas négliger le fait que le temps d'écran est très difficile à comptabiliser et peut avoir une valeur différente selon l'utilisation qui en est faite. En effet, trente minutes devant un jeu de détente n'a pas le même impact que trente minutes devant une application de création sur la tablette. Dans votre réflexion sur les enjeux des écrans, nous espérons donc que vous tiendrez compte de ces particularités et que vous offrirez de la latitude aux enfants afin qu'ils puissent avoir accès aux écrans à l'école pour apprendre et créer. Selon nous, il est souhaitable que les petits puissent utiliser le numérique, en autant que celui-ci offre une valeur pédagogique ajoutée. Nous pensons par exemple, pour la tablette, à des applications de création pour enregistrer une histoire en balado, une autre pour filmer des jeux dans la cour d'école ou à des appli-livres qui viendront soutenir l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Au tableau blanc interactif, nous pensons entre autres à des sites qui ouvrent aux enfants une porte sur le monde qui les entoure en leur faisant, par exemple, voir des animaux en direct au zoo ou rencontrer un apiculteur dans son champ.

Très tôt, les enfants sont exposés aux écrans et même à l'intelligence artificielle qui se décline de différentes façons. Nous pensons notamment à des petits d'à peine 3 ans qui conversent avec Siri dans leur salon pour lui demander de présenter un épisode de Passe-Partout sur la tablette ou avec un appareil de style *Google Home* pour lui demander de jouer leur chanson préférée. Ces expériences devraient aussi être balisées car les petits pourraient rapidement poser des questions fort peu appropriées à leur âge! C'est pourquoi il est nécessaire d'éduquer les enfants et leurs parents, via l'école, au lieu d'interdire. Les enfants y seront exposés tôt ou tard et ce, à différents niveaux, selon les valeurs de la famille et les préoccupations des parents. En tant que conseillères pédagogiques nous avons en tête de nous pencher sur ce genre de situation et de réfléchir en compagnie des enseignantes sur des moyens pour sensibiliser les enfants aux comportements à adopter face à ce genre d'outil disponible à tous et qui ouvre des portes aux enfants non-lecteurs/scripteurs sans pour autant être très sécuritaire.

C'est « le contexte dans lequel sont utilisés les écrans et non seulement le temps d'écran (qui) joue sur le développement cognitif des enfants », concluent les auteurs d'une étude réalisée sous l'égide de l'Inserm (l'Institut national français de la santé et de la recherche médicale) et

¹ [Cadre de référence de la compétence numérique](#), avril 2019

publiée dans la revue *Journal of Child Psychology and Psychiatry*². Nous partageons l'idée centrale de cette étude, qui souligne que ce sont le moment et l'usage des écrans qui influencent le développement de l'enfant, plutôt que leur simple présence. Avec un accompagnement approprié, nous sommes convaincues que les enfants peuvent bénéficier des avantages d'une utilisation saine des écrans dès l'école maternelle.

Nous croyons que les enfants doivent être éduqués au consentement dès leur plus jeune âge. Pour ce faire, il faut créer plus d'activités de réflexions éthiques que les enseignantes pourront faire vivre à leurs élèves, comme celles que nous proposons sur [notre site Internet](#). Force est de constater que les jeunes qui utilisent les réseaux sociaux depuis 10-15 ans (et qui sont devenus parents) n'ont pas eu de formation ou d'enseignement sur les comportements à adopter devant les écrans et sur les réseaux sociaux, ce qui pourrait expliquer certaines dérives. Il faut revenir à la base et éduquer les enfants, à défaut d'avoir éduqué leurs parents.

3- Liste des recommandations

Voici une liste non exhaustive de recommandations pour une intégration saine des écrans auprès des enfants d'âge préscolaire (4-5 ans) qui fréquentent les écoles du Québec, selon nous :

- 1- Offrir de la formation aux futurs(es) enseignants(es) pendant leur parcours universitaire afin qu'ils comprennent les enjeux et les avantages d'une utilisation pédagogique des écrans et des ressources TIC.
- 2- Offrir de la formation continue et de l'accompagnement aux enseignants(es) en poste afin de les sensibiliser et les outiller face à l'utilisation pédagogique, créative et éthique des outils numériques.
- 3- Enseigner dès l'entrée à l'école, soit à l'éducation préscolaire, ce qu'est une saine utilisation des outils numériques.
- 4- Équiper adéquatement toutes les classes du Québec avec du matériel technologique récent.
- 5- Éduquer et baliser plutôt que bannir et interdire l'utilisation des écrans pour les enfants de 4 ans et plus.

Bref, nous sommes des conseillères pédagogiques spécialisées dans l'intégration des outils technologiques à l'éducation préscolaire convaincues de l'importance de réfléchir attentivement à la place des écrans dans la vie de nos enfants et des générations à venir, sans pour autant les interdire. Nous saluons l'initiative de soulever cette question et le fait que la population soit consultée. Nous espérons que cette réflexion aboutira à une éducation éclairée des générations actuelles et futures afin qu'elles puissent s'approprier de manière responsable et judicieuse les outils numériques, y compris les écrans.